

Question écrite du 30 mars 2022 de Mmes et MM. Denis Ruyschaert, Ahmed Jama, Leyma Milena Wisard Prado, Bineta Ndiaye, Melete Solomon-Kuflom, Alia Chaker Mangeat et Bénédicte Amsellem: «Personnes d'ascendance africaine en Ville de Genève: quels sont les moyens financiers et humains pour lutter contre les discriminations, assurer la cohésion et promouvoir la culture?»

En janvier 2022, le Groupe de travail d'experts de l'ONU sur les personnes d'ascendance africaine a déclaré être préoccupé par «la prévalence de la discrimination raciale et la situation relative aux droits humains des personnes d'ascendance africaine en Suisse». Cette conclusion fait écho à l'étude dirigée en 2020 par l'Association Coordination genevoise-Écoute contre le racisme. Sur 120 cas de violence raciste, 42% étaient anti-Noir, 20% xénophobe, 15% anti-Arabe, 10% anti-Latino, 8% anti-Asiatique et 5% anti-musulman.

La Ville de Genève s'est engagée contre les discriminations liées au genre (inégalités entre hommes et femmes), à l'orientation sexuelle (LGBTQX) ou à l'origine (en particulier marquée par la couleur, l'accent ou le nom). Pour autant sa préoccupation pour les inégalités liées aux origines, en particulier aux personnes d'ascendance africaine, est nouvelle. Cette préoccupation semble encore dans son enfance à trois niveaux complémentaires: la discrimination, la cohésion sociale et la promotion de la culture.

1. Sous sa rubrique «Lutter contre les discriminations», le projet de budget 2022 de la Ville de Genève donnait ses priorités politiques en omettant de mentionner la lutte contre la discrimination liée aux origines. Le budget 2022 approuvé prévoit une subvention de 50 000 francs, comme en 2021, pour le «Fonds pour la prévention et la lutte contre le racisme anti-noir-e-s». Ce fond correspond à 1,3% de subvention (3 837 400 francs), pour l'aide sociale ou encore 0,3% des subventions (12 674 107 francs) de l'Agenda 21 – Ville durable.
2. Concernant la cohésion sociale et la solidarité, le département de tutelle a pour la première fois établi une ligne de subvention pour l'Afrique. Il s'agit de 55 000 francs à l'association Université populaire africaine (UPAF). Cette somme représente 10% du budget total des formations ou encore 0,04% des subventions monétaires (169 207 997 francs) dédiées à la cohésion sociale et à la solidarité.
3. Concernant la culture, le département de tutelle a pour la première fois accordé une ligne de subvention à la culture noire africaine. Il s'agit de 60 000 francs à Couleur Café, soit 0,1% du total des subventions monétaires (55 651 628 francs) attribuées à la culture.

L'analyse ci-dessus du budget 2022 interpelle par l'inadéquation entre l'importance du racisme anti-Noir en Suisse et à Genève et les moyens financiers dégagés. À travers cette question écrite, nous souhaitons clarifier ces observations préliminaires et demander à la Ville qu'elle dégage les moyens financiers nécessaires pour lutter contre le racisme anti-Noir, assurer la cohésion sociale et promouvoir la culture africaine.

Questions:

1. quels sont les moyens financiers dans le budget 2022 alloués pour lutter contre la discrimination anti-noire, et ceci comparé aux autres formes de discrimination (en particulier l'égalité de genre et la discrimination LGBTQX)?
2. Quels sont les moyens humains dont dispose la Ville de Genève pour lutter contre la discrimination, et ceci comparé aux autres formes de discrimination (l'égalité de genre et la discrimination LGBTQX)?

3. Quelle est la part des moyens humains dédiés aux discriminations liées aux origines qui est portée au sein de l'administration par des personnes issues d'origine extra-européenne?
4. Quel est l'objectif politique que se donne la Ville de Genève pour réduire et éliminer à terme la discrimination anti-Noir?
5. Quelles sont les activités prioritaires de la Ville pour se préoccuper du racisme anti-Noir?
6. Quels sont les moyens financiers et humains dont la Ville de Genève a besoin pour réduire drastiquement, voire éliminer, la discrimination anti-Noir sur son territoire?
7. Où prendre les moyens financiers et humains nécessaires pour se préoccuper du racisme anti-Noir pour le prochain budget 2023?
8. Comment assurer que la richesse culturelle africaine noire soit mieux reconnue comme contribution à la diversité de notre ville?
9. Quel est le nombre de personnes d'origine hors Union européenne travaillant dans l'administration? Dans quels services sont-elles? Quel pourcentage représentent-elles dans l'administration ?